

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE53

présenté par

Mme Erhel, M. Blein, M. Jibrayel, Mme Le Loch, M. Pellois, Mme Fabre, M. Lefait, M. Prat,
M. Pupponi, M. Franqueville, Mme Lepetit, M. Frédéric Barbier, M. Roig, M. Letchimy,
Mme Bareigts, Mme Batho, Mme Linkenheld, Mme Santais, M. Goldberg, Mme Maquet,
Mme Got, M. Grellier, Mme Marcel, M. Borgel, M. Hammadi, Mme Massat, M. Kemel,
M. Mesquida, Mme Trollic, Mme Laclais, M. Peiro, Mme Valter, Mme Dombre Coste,
M. Laurent, M. Verdier et M. Potier

ARTICLE PREMIER

A la fin de l'alinéa 5, supprimer le mot :

« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. La proposition de loi a pour vocation d'encadrer strictement le contenu du décret à venir en donnant une direction claire et des instructions précises.